



INSTITUT DE FORMATION AUX PROFESSIONS DE SANTÉ

Centre Hospitalier de Fougères

ZA de la Grande Marche - 6 rue Claude Bourgelat - 35133 JAVENE

 **IFA**

02-99-17-73-68

02-99-17-70-18

 secretariat@ifps-chfougères.bzh

Site internet : www.ifps-chfougères.bzh

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'IFA

2026-2026

Table des matières

1	Préambule	4
2	Les valeurs et orientations de la formation	4
2.1	Une formation au service des besoins de santé	5
2.2	Une approche humaniste du soin	5
2.3	La qualité et la sécurité des soins.....	5
2.4	La professionnalisation progressive	5
3	Les fondements pédagogiques.....	5
3.1	L'apprentissage expérientiel	6
3.2	La pratique réflexive.....	6
3.3	La didactique professionnelle	6
3.4	L'approche par compétences	6
3.5	Le raisonnement clinique	7
4	Cartographie pédagogique de la formation	7
5	Les objectifs de la formation	9
6	Organisation pédagogique de la formation	9
6.1	L'alternance intégrative.....	9
6.2	Les enseignements théoriques.....	9
6.3	Les périodes de stage	10
6.4	La spirale de professionnalisation	10
6.5	Planification de la formation	11
6.6	Calendrier prévisionnel des cursus en formation complète et partielle des épreuves de contrôle continu des connaissances	12
7	Les dispositifs pédagogiques	12
7.1	Les travaux dirigés et études de cas.....	13
7.2	La simulation	13
7.3	Les jeux pédagogiques.....	13
7.4	Les outils numériques.....	13
8	L'accompagnement pédagogique	14
8.1	Le suivi pédagogique	14
8.2	L'accompagnement à la réussite.....	14
9	L'évaluation des apprentissages	14
9.1.1	Évaluation formative	14
9.1.2	Évaluation certificative	14
9.1.3	Auto-évaluation.....	14

9.1.4	Le jury du Diplôme d'État d'Ambulancier	15
10	Instance de gouvernance	15
11	L'apprentissage.....	16
11.1	Planification de la formation	16
11.2	Calendrier prévisionnel des cursus en apprentissage des épreuves de contrôle continu des connaissances.....	17
12	Les partenariats.....	17
13	La démarche qualité.....	18
14	Conclusion	18

1 Préambule

Le projet pédagogique de l’Institut de Formation des Ambulanciers (IFA) du Centre Hospitalier de Fougères s’inscrit dans le cadre du projet de formation de l’Institut de Formation aux Professions de Santé (IFPS) et dans le respect des textes réglementaires régissant la formation conduisant au Diplôme d’État d’Ambulancier.

Il constitue un document de référence pour l’ensemble des acteurs de la formation :

- élèves ambulanciers
- formateurs
- professionnels de terrain
- partenaires institutionnels et territoriaux

Ce projet pédagogique formalise les orientations pédagogiques de l’institut et définit les modalités d’organisation de la formation.

Il vise à :

- accompagner les apprenants dans la construction de leurs compétences professionnelles,
- garantir la qualité et la cohérence des dispositifs pédagogiques,
- favoriser l’adaptation des futurs professionnels aux évolutions du système de santé.

Le projet pédagogique s’inscrit dans une **démarche dynamique et évolutive**, régulièrement réajustée à partir :

- des évaluations de formation,
- des retours des terrains de stage,
- des évolutions réglementaires,
- des besoins du territoire de santé.

L’IFA du Centre Hospitalier de Fougères a pour ambition de former des ambulanciers compétents, réflexifs et responsables, capables d’agir avec rigueur, humanité et adaptabilité dans les situations de soins et d’urgence.

2 Les valeurs et orientations de la formation

Le projet pédagogique repose sur un ensemble de valeurs qui guident l’action de l’équipe pédagogique.

2.1 Une formation au service des besoins de santé

La formation vise à préparer des professionnels capables de répondre aux besoins de santé de la population, dans un contexte de transformation du système de soins et de développement de l'aide médicale urgente.

2.2 Une approche humaniste du soin

L'ambulancier intervient auprès de personnes vulnérables. La formation développe une posture professionnelle fondée sur :

- le respect de la personne,
- la bientraitance,
- la dignité,
- l'écoute et la communication.

2.3 La qualité et la sécurité des soins

La formation intègre les exigences de qualité et de sécurité des pratiques professionnelles, notamment :

- la gestion des risques,
- la prévention des événements indésirables,
- le respect des recommandations de bonnes pratiques.

2.4 La professionnalisation progressive

L'apprentissage repose sur une alternance entre :

- les enseignements théoriques,
- les mises en situation pédagogiques,
- les stages en milieu professionnel.

Cette alternance favorise la construction progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'ambulancier.

3 Les fondements pédagogiques

La formation s'appuie sur plusieurs approches pédagogiques issues des sciences de l'éducation et de la formation des professionnels de santé.

3.1 L'apprentissage expérientiel

L'apprentissage repose sur l'expérience et l'action. Les élèves apprennent en étant confrontés à des situations professionnelles réelles ou simulées.

Cette approche permet :

- de développer des compétences opérationnelles,
- de relier les connaissances théoriques aux pratiques professionnelles.

3.2 La pratique réflexive

La formation encourage les élèves à analyser leurs pratiques afin de développer leur capacité de jugement et d'adaptation.

La réflexivité est mobilisée à travers :

- l'analyse de situations professionnelles,
- les débriefings de simulation,
- l'exploitation des stages,
- le portfolio.

3.3 La didactique professionnelle

La formation est centrée sur les **situations de travail caractéristiques du métier d'ambulancier**.

Les dispositifs pédagogiques visent à :

- analyser les situations professionnelles,
- comprendre les logiques d'action,
- construire les compétences nécessaires à leur gestion.

3.4 L'approche par compétences

La formation est organisée autour des blocs de compétences définis par le référentiel de formation.

Cette approche vise à permettre à l'élève :

- de mobiliser des connaissances,
- d'utiliser des savoir-faire techniques,
- d'adopter une posture professionnelle adaptée.

3.5 Le raisonnement clinique

La formation vise également à développer les capacités de raisonnement clinique des élèves. Celui-ci permet d'analyser les situations rencontrées, d'identifier les priorités de prise en charge et d'adapter les actions aux besoins du patient. Le raisonnement clinique est travaillé à travers l'analyse de situations professionnelles, les études de cas, les simulations et l'exploitation pédagogique des stages.

4 Cartographie pédagogique de la formation

Afin d'assurer la cohérence entre les compétences visées, les méthodes pédagogiques mobilisées et les modalités d'évaluation, l'IFA s'appuie sur une cartographie pédagogique de la formation.

Cette cartographie met en évidence :

- l'articulation entre les blocs de compétences du référentiel,
- les dispositifs pédagogiques mis en œuvre à l'institut et en stage,
- les situations professionnelles utilisées comme support d'apprentissage,
- les modalités d'évaluation,
- la progression des apprentissages dans le développement des compétences.

Blocs de compétences – Méthodes pédagogiques – Situations d'apprentissage – Évaluations – Progression des compétences

Bloc de compétences	Compétences visées	Méthodes pédagogiques	Situations d'apprentissage	Modalités d'évaluation	Progression des apprentissages
Bloc 1 : Prise en soin du patient	Accueillir le patient Recueillir les données nécessaires à la prise en charge Assurer le confort et la sécurité du patient Adapter sa communication	Cours magistraux contextualisés Travaux dirigés Jeux de rôle Simulation	Accueil d'un patient à domicile Installation sur brancard Communication avec un patient anxieux Soins d'hygiène chez un patient porteur d'un dispositif médical	Évaluation en TD Simulation évaluée Validation en stage	Découverte : compréhension des principes du soin et de la relation Approfondissement : mise en œuvre en simulation et en stage Maîtrise : adaptation aux situations variées
Bloc 2 : Bilan clinique et premiers soins d'urgence	Observer les signes cliniques Réaliser un bilan Mettre en œuvre les gestes d'urgence Transmettre les informations	Travaux dirigés Ateliers pratiques Simulation Analyse de cas	Prise en charge d'un malaise Détresse respiratoire Recueil de paramètres vitaux Douleur thoracique Hypoglycémie	Évaluation pratique Simulation Contrôle continu Stage	Découverte : identification des signes cliniques Approfondissement : mise en pratique en simulation Maîtrise : gestion autonome de situations simulées
Bloc 3 : Transport sanitaire	Assurer le transport en sécurité Adapter la conduite Respecter la réglementation Assurer la continuité de la prise en charge	Travaux dirigés Exercices pratiques Analyse de situations	Transport d'un patient fragile Transport inter-hospitalier Transport en urgence	Évaluation en stage Analyse de situation professionnelle	Découverte : compréhension du cadre réglementaire Approfondissement : application en stage Maîtrise : adaptation aux situations complexes
Bloc 4 : Entretien du matériel et du véhicule	Vérifier le matériel Entretien le véhicule sanitaire Appliquer les règles d'hygiène Prévenir les risques	Ateliers pratiques Démonstrations Mises en situation	Contrôle du matériel d'urgence Nettoyage et désinfection Prévention des risques infectieux	Évaluation pratique Contrôle continu Validation en stage	Découverte : connaissance des protocoles Approfondissement : application en atelier Maîtrise : autonomie dans la gestion du matériel
Bloc 5 : Travail en équipe et qualité des pratiques	Communiquer avec les professionnels Assurer les transmissions Participer à la qualité des soins Travailler en équipe interprofessionnelle	Travaux dirigés Jeux de rôle Analyse de pratiques Travaux de groupe	Transmission aux équipes Travail en équipe aux urgences Analyse d'événement indésirable	Analyse de situation Travaux écrits Validation en stage Portfolio	Découverte : compréhension du travail en équipe Approfondissement : participation aux transmissions Maîtrise : communication professionnelle adaptée

5 Les objectifs de la formation

La formation d'ambulancier a pour objectif de former des professionnels capables de :

- assurer la prise en charge et le transport des patients dans des conditions de sécurité et de qualité,
- participer à l'aide médicale urgente,
- collaborer avec les professionnels de santé,
- s'adapter aux situations d'urgence et aux besoins des patients.

Elle vise également à permettre aux élèves de :

- découvrir le système de santé et son organisation,
- développer leurs capacités d'observation et d'analyse clinique,
- construire leur identité professionnelle,
- élaborer leur projet professionnel.

6 Organisation pédagogique de la formation

6.1 L'alternance intégrative

La formation ambulancière repose sur une alternance intégrative entre les enseignements dispensés à l'institut et les périodes de formation en milieu professionnel.

Cette alternance permet de relier les apports théoriques aux situations professionnelles rencontrées sur le terrain et de favoriser la construction progressive des compétences.

6.2 Les enseignements théoriques

Les enseignements à l'institut permettent aux élèves d'acquérir :

- les connaissances nécessaires à l'exercice professionnel,
- les compétences techniques et relationnelles,
- les bases du raisonnement clinique.

Les modalités pédagogiques sont variées :

- cours magistraux,
- travaux dirigés,
- ateliers pratiques,
- études de cas,
- simulation.

6.3 Les périodes de stage

Les stages constituent un temps essentiel de la formation.

Ils permettent aux élèves :

- d'observer les pratiques professionnelles,
- de participer à la prise en charge des patients,
- de développer leurs compétences dans des situations réelles.

Les stages contribuent à la construction progressive des compétences.

Chaque stage fait l'objet :

- d'une préparation pédagogique,
- d'un accompagnement par un tuteur,
- d'une exploitation pédagogique au retour de stage.

6.4 La spirale de professionnalisation

La formation vise à accompagner l'élève dans un processus de professionnalisation progressive reposant sur l'expérience, l'analyse et la mobilisation des savoirs.

Ce processus peut être représenté sous la forme d'une spirale d'apprentissage permettant à l'élève de transformer les situations rencontrées en compétences professionnelles.

Étape du processus d'apprentissage	Objectifs pédagogiques	Dispositifs pédagogiques mobilisés	Effets attendus chez l'élève
1. Expérience professionnelle	Confronter l'élève à des situations professionnelles réelles ou simulées	Stages Simulation Études de cas Mises en situation	Découverte des situations de soins Observation des pratiques professionnelles
2. Analyse réflexive	Développer la capacité d'analyse des situations vécues	Analyse de pratiques Débriefing de simulation Échanges en groupe Portfolio	Prise de recul sur l'action Compréhension des enjeux professionnels
3. Apports théoriques	Mobiliser les connaissances nécessaires à la compréhension des situations	Cours magistraux Travaux dirigés Recherche documentaire Apports méthodologiques	Construction des savoirs professionnels
4. Transfert et réinvestissement	Réutiliser les connaissances et compétences dans de nouvelles situations	Simulation Stages Études de cas complexes	Développement du raisonnement professionnel Adaptation aux situations variées
5. Construction de la compétence professionnelle	Intégrer savoirs, savoir-faire et posture professionnelle	Alternance institut / stage Suivi pédagogique Évaluation des compétences	Développement de l'autonomie professionnelle

6.6 Calendrier prévisionnel des cursus en formation complète et partielle des épreuves de contrôle continu des connaissances

Programmation évaluations session 1 et 2 - Promotions des ambulanciers 2026-2028				
BLOC		Janvier à Juillet 2026		INTITULE
		DATE	HORAIRE	
1	Session 1	10/04/2026	9h à 16h	Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions
	Résultats	14/04/2026		
	Session 2	Semaine 18		
	Résultats	Semaine 18		
2	Session 1	19/06/2026	9h à 17h	Réalisation d'un bilan clinique du patient et mise en œuvre de premiers soins relevant de l'urgence
	Résultats	23/06/2026		
	Session 2	Semaine 27		
	Résultats	Semaine 27		
3		Stage		Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière
4	Session 1	18/05/2026 Dossier à	08/06 ou 10/06 Epreuve orale	Entretien des matériels et installations du véhicule de transport sanitaire en tenant compte des situations d'intervention
	Résultats	12/06/2026		
	Session 2	Semaine 26		
	Résultats	Semaine 26		
5	Session 1	22/06/2026	13h30 à 16h	Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport à la qualité /gestion des risques
	Résultats	25/06/2026		
	Session 2	26/06/2026		
	Résultats	29/06/2026		

7 Les dispositifs pédagogiques

L'institut mobilise une diversité de dispositifs pédagogiques visant à favoriser l'engagement des apprenants et l'acquisition des compétences.

7.1 Les travaux dirigés et études de cas

Les travaux dirigés permettent d’approfondir les connaissances et de développer les capacités d’analyse.

Les études de cas sont utilisées pour travailler :

- le raisonnement clinique,
- la prise de décision,
- la gestion de situations professionnelles.

7.2 La simulation

La simulation constitue un outil pédagogique privilégié.

Elle permet de reproduire des situations professionnelles dans un environnement sécurisé.

Les séances de simulation comportent :

1. un briefing pédagogique,
2. une mise en situation,
3. un débriefing réflexif.

Le débriefing constitue un temps essentiel d’apprentissage.

7.3 Les jeux pédagogiques

Des dispositifs pédagogiques innovants peuvent être mobilisés :

- jeux de rôle,
- escape game pédagogique,
- activités collaboratives.

Ces outils favorisent l’implication des élèves et le développement de compétences transversales.

7.4 Les outils numériques

L’institut développe l’usage d’outils numériques pédagogiques :

- plateformes d’apprentissage en ligne,
- outils interactifs,
- ressources numériques.

Ces dispositifs complètent les enseignements présentiels et favorisent l’apprentissage autonome.

8 L'accompagnement pédagogique

L'accompagnement des élèves constitue un axe central du projet pédagogique.

Il vise à soutenir les apprenants dans leur parcours de formation et dans la construction de leur identité professionnelle.

8.1 Le suivi pédagogique

Chaque élève bénéficie d'un suivi pédagogique assuré par un formateur référent.

Ce suivi comprend :

- des temps d'échanges individuels,
- l'accompagnement dans la construction du projet professionnel,
- l'aide à l'analyse des expériences de stage.

8.2 L'accompagnement à la réussite

Des dispositifs d'accompagnement peuvent être proposés aux élèves rencontrant des difficultés :

- ateliers méthodologiques,
- accompagnement individualisé,
- dispositifs de remédiation.

9 L'évaluation des apprentissages

L'évaluation vise à apprécier la progression des élèves et l'acquisition des compétences. Elle repose sur différentes modalités :

9.1.1 Évaluation formative

Elle permet d'accompagner les apprentissages et de fournir des retours constructifs aux élèves.

9.1.2 Évaluation certificative

Elle permet de valider l'acquisition des blocs de compétences dans le cadre du diplôme d'État.

9.1.3 Auto-évaluation

Elle contribue au développement de la réflexivité et de l'autonomie des apprenants.

9.1.4 Le jury du Diplôme d'État d'Ambulancier

L'obtention du Diplôme d'État d'Ambulancier est prononcée par le jury régional placé sous l'autorité de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Ce jury examine le dossier des élèves ayant suivi la formation et ayant validé les blocs de compétences prévus par le référentiel de certification.

Il se prononce sur l'attribution du diplôme au regard :

- des résultats obtenus aux évaluations certificatives,
- des validations de compétences réalisées en stage,
- du parcours de formation de l'élève.

Sont déclarés admis au Diplôme d'État d'Ambulancier les candidats ayant validé l'ensemble des blocs de compétences requis pour l'obtention de la certification.

La délivrance du diplôme est assurée par l'autorité compétente conformément à la réglementation en vigueur.

10 Instance de gouvernance

L'Instance compétente pour les orientations générales des instituts (ICOGI) constitue l'instance de gouvernance principale des instituts de formation paramédicaux.

Elle est présidée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant et comprend des représentants :

- de l'établissement support,
- de l'équipe pédagogique,
- des élèves,
- des professionnels de terrain,
- des partenaires institutionnels.

L'ICOGI est consultée pour avis sur les questions relatives au fonctionnement des instituts, notamment :

- le budget de l'institut,
- les ressources humaines,
- la mutualisation des moyens,
- l'utilisation des locaux et des équipements pédagogiques,
- la cartographie des stages,
- le rapport annuel d'activité pédagogique.

11.2 Calendrier prévisionnel des cursus en apprentissage des épreuves de contrôle continu des connaissances

Programmation évaluations session 1 et 2 - Promotions des ambulanciers 2026-2028						
BLOC		Apprentissage Août 25 à Juillet 26		Apprentissage Janvier 26 à Février 27		INTITULE
		DATE	HORAIRE	DATE	HORAIRE	
1	Session 1	10/04/2026	9h à 16h	27/11/2026	9h à 16h	Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions
	Résultats	14/04/2026		01/12/2026		
	Session 2	Semaine 18		semaine 51		
	Résultats	Semaine 18		semaine 51		
2	Session 1	19/06/2026	9h à 17h	semaine 3 en 2027	9h à 17h	Réalisation d'un bilan clinique du patient et mise en œuvre de premiers soins relevant de l'urgence
	Résultats	23/06/2026		26/01/2027		
	Session 2	Semaine 27		semaine 6 en 2027		
	Résultats	Semaine 27		semaine 6 en 2027		
3		Stage		Stage		Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière
4	Session 1	18/05/2026 Dossier à	08/06 ou 10/06 Epreuve orale	14/12/2026 Dossier à	semaine 2 en 2027 Epreuve	Entretien des matériels et installations du véhicule de transport sanitaire en tenant compte des situations d'intervention
	Résultats	12/06/2026		Semaine 3 en 2027		
	Session 2	Semaine 26		semaine 3 en 2027		
	Résultats	Semaine 26		Semaine 6 en 2027		
5	Session 1	22/06/2026	13h30 à 16h	08/02/2027	13h30 à 16h30	Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport à la qualité /gestion des risques
	Résultats	25/06/2026		11/02/2027		
	Session 2	26/06/2026		12/02/2027		
	Résultats	29/06/2026		12/02/2027		

12 Les partenariats

La qualité de la formation repose sur une collaboration étroite avec les partenaires du territoire

- SAMU,
- établissements de santé,
- structures médico-sociales,
- entreprises de transport sanitaire.

Ces partenariats contribuent à la professionnalisation des élèves et à l'adaptation de la formation aux besoins du territoire.

13 La démarche qualité

L'institut s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Cette démarche repose sur :

- l'évaluation régulière des formations,
- l'analyse des retours des élèves et des terrains de stage,
- le suivi d'indicateurs pédagogiques,
- l'organisation de retours d'expérience.

Ces éléments permettent d'identifier les axes d'amélioration et d'adapter les dispositifs pédagogiques.

14 Conclusion

Le projet pédagogique de l'IFA du Centre Hospitalier de Fougères constitue le cadre de référence de la formation des ambulanciers.

Il vise à former des professionnels compétents, responsables et engagés dans la qualité des soins.

Fondé sur une pédagogie active et réflexive, il favorise la construction progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'ambulancier et prépare les futurs professionnels à s'adapter aux évolutions du système de santé.

Dans un système de santé en constante évolution, l'IFA du Centre Hospitalier de Fougères s'engage à faire évoluer ses pratiques pédagogiques afin de former des professionnels capables de s'adapter aux transformations du secteur sanitaire et aux besoins des patients.